ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᓂᖅ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOUVERNEMENT DU NUNAVUT
POSSIBILITÉ D'EMPLOI

Titre : Coordonnatrice ou coordonnateur du développement social (Prévention du crime)
Ministère : Justice
Collectivité : Iqaluit
N° de référence : 05-505619

Type d'emploi : Mandat (jusqu'au 1er septembre 2020)

Salaire : 88 608 $ par année (37.5 heures/semaine)

Indemnité de vie dans le Nord : 15 016 $ par an
Syndicat : Syndicat des employés du Nunavut
Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste.
Date de clôture : 13 septembre 2019 @ à minuit (HNE)

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables est requise.

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

Relevant du directeur de la justice communautaire, la ou le titulaire du poste est responsable de l'implantation du projet Ikajuqtigiiniq (Travaillons ensemble) et contribue à l'établissement d'un cadre territorial de prévention de la criminalité. La ou le titulaire du poste développe, promeut et soutient les initiatives et programmes de prévention de la criminalité pour faire en sorte que les collectivités nunavoises demeurent saines et sécuritaires. Elle ou il travaille en collaboration avec les parties prenantes reconnues pour développer des stratégies et des programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention de la criminalité.

Elle ou il représente le ministère de la Justice qui est responsable du mieux-être et de la prévention du crime par l'établissement de stratégies de développement communautaire. La coordonnatrice ou le coordonnateur du développement communautaire (Prévention du crime) collabore avec les parties prenantes nunavoises en vue d'assurer l'établissement d'un cadre de prévention de la criminalité en favorisant le développement communautaire. Elle ou il surveille et collige les informations sur la prestation des services et les résultats. Elle ou il aide les collectivités à développer des méthodes de prévention du crime et de mieux-être qui soient culturellement pertinentes. La ou le titulaire du poste assure la formation et fournit du soutien et des conseils en matière de programmes de prévention de la criminalité et de réinsertion aux spécialistes de la justice communautaire, comités de justice communautaires et travailleurs communautaires des municipalités désignées.

Les connaissances, compétences et aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent normalement par l'obtention d'un diplôme d'un établissement postsecondaire reconnu, en développement communautaire, criminologie, travail social ou domaine connexe, en plus d'une année d'expérience pertinente.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français. La maitrise d'au moins deux des langues officielles du Nunavut est un atout. La connaissance de la langue, des collectivités, de la culture et du territoire des Inuits et de l'Inuit Qaujimajatuqangit constitue un atout.

Une combinaison jugée acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en considération.

Les employées ou employés permanents du gouvernement du Nunavut qui postulent et dont la candidature est retenue pour ce poste contractuel pourraient se voir offrir une mutation à l'interne d'une durée égale à celle du contrat, sous réserve d'une approbation par leurs gestionnaires.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Si vous souhaitez postuler à cet emploi, veuillez acheminer une lettre de motivation accompagnée de votre CV par courriel à gnhr@gov.nu.ca. Veuillez inclure le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète davantage la population nunavoise afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les personnes qui désirent profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doivent explicitement indiquer qu'elles y sont admissibles.
- Certains postes nécessitent une vérification de casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.

COORDONNÉES : Ministère des Finances du gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.finance.gov.nu.ca

Tél. : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Téléc. : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca